



Votants : 83
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 mars 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 mars 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 mars 2016

TOURISME – DEVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL SUR LA SEVRE NIORTAISE - PROJET DE CONVENTION- CADRE ACTUALISE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Jean-Martial FREDON à Rabah LAICHOURE, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Jacqueline LEFEBVRE à Marie-Chantal GARENNE, Elisabeth MAILLARD à Philippe MAUFFREY, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Marcel MOINARD à Robert GOUSSEAU, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, René PACAULT à Jacques BILLY, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Sylvette RIMBAUD à Marc THEBAULT, Claude ROULLEAU à Jérôme BALOGE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS

Titulaires absents :

Jean BOULAIS, Alain GRIPPON, Gérard LABORDERIE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Sébastien PARTHENAY, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C59-03-2016-DE
Date de télétransmission : 22/03/2016
Date de réception préfecture : 22/03/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 MARS 2016

TOURISME – DEVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL SUR LA SEVRE NIORTAISE - PROJET DE CONVENTION-CADRE ACTUALISE

Monsieur **Michel SIMON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 25 janvier 2016 approuvant l'engagement de la Communauté d'Agglomération en faveur du projet de tourisme fluvial sur la Sèvre niortaise par une contribution financière à hauteur de 406 000 € et la signature d'une convention-cadre.

Considérant que, depuis le vote de la délibération du 25 janvier 2016, le projet de convention-cadre a été amendé sur proposition de plusieurs partenaires dont la CAN.

En effet, par courrier daté du 22 décembre 2015 adressé à M. le Préfet, le Président de la CAN avait fait savoir que, si les modalités générales convenaient, la CAN souhaitait que 2 précisions soient apportées aux articles 5-3 et 6.

Ces observations, ainsi que celles d'autres collectivités, ayant désormais été prises en compte, il convient de délibérer sur le projet de convention-cadre actualisé.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention-cadre jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tout document y afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Michel SIMON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160314-C59-03-2016-DE Date de télétransmission : 22/03/2016 Date de réception préfecture : 22/03/2016
--